CONSEIL GÉNÉRAL BAS-RHIN

Commission des finances et des affaires générales

5 - Administration générale

Création, augmentation et diminution d'autorisations de programme (AP) et d'autorisations d'engagement (AE) - Echéanciers de crédits de paiement (CP)

Rapport nº CG/2013/20

Service Chef de file:

Service du budget et de la dette

Service(s) associé(s):

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation les créations, augmentations et diminutions d'Autorisations de Programme (AP) et d'Autorisations d'Engagement, ainsi que les échéanciers de Crédits de Paiement (CP) afférents à l'ensemble des AP et AE.

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation les créations, augmentations et diminutions d'Autorisations de Programme (AP) et d'Autorisations d'Engagement, ainsi que les échéanciers de Crédits de Paiement (CP) afférents à l'ensemble des AP et AE.

La réglementation budgétaire offre deux possibilités pour voter et gérer les crédits d'investissement concernant des opérations qui se réalisent sur plusieurs exercices :

- Soit voter dès le 1er exercice l'intégralité des crédits pour permettre l'engagement juridique et comptable, en procédant ensuite à des reports d'un exercice sur l'autre des crédits engagés et non consommés ;
- Soit voter une Autorisation de Programme représentant la totalité du coût de l'opération et n'inscrire au budget que les Crédits de Paiement nécessaires pour l'exercice en cours. Chaque AP doit comporter la ventilation pluriannuelle des crédits de paiement. La 1ère solution est indiquée lorsque la collectivité ne maîtrise pas le rythme des décaissements ; c'est par exemple le cas des subventions portant sur de petites opérations.

La 2ème solution convient aux dépenses de maîtrise d'ouvrage ainsi qu'aux subventions d'un montant significatif pour lesquelles le Conseil Général a signé une convention financière.

Cette solution permet une gestion rationalisée et un ajustement des inscriptions de crédits pour limiter les reports.

1. Les AP nouvelles:

Les AP nouvelles qui vous sont soumises représentent un engagement total de 14,84 M€. Au titre de ces 14,84 M€, 2,91 M€ de crédits de paiement sont inscrits au projet de Budget Supplémentaire (BS) 2013.

Les crédits nécessaires pour les prochains exercices sont ventilés par année dans les tableaux figurant au document annexe au projet de BS.

Les AP nouvelles concernent principalement les engagements suivants :

>Maison Universitaire Internationale : 2,5 M€

Cette AP nouvelle porte sur la participation du Conseil Général à la réalisation de la Maison Universitaire Internationale dans la tour Seegmuller de la presqu'île Malraux, opération inscrite à l'Opération Campus de Strasbourg et dont la SERS assure la maîtrise d'ouvrage. Le calendrier prévisionnel envisage l'engagement des travaux de restructuration et construction en novembre 2013 et la réception et la mise en service de la MUI en février et avril 2015.

Il n'y a pas de crédits de paiement inscrits pour 2013.

> Alsabail 2013 : 0,67 M€

Cette AP est créée afin de recueillir les crédits Alsabail qui étaient jusque-là traités en report. Le passage à la gestion en AP/CP permet un meilleur phasage et un meilleur suivi des crédits.

Il n'y a pas de crédits de paiement inscrits pour 2013.

> Locaux commerces de proximité : 0,14 M€

Cette AP est créée afin de recueillir les crédits de subventions aux locaux des commerces de proximité. Le passage à la gestion en AP/CP permet un meilleur phasage et un meilleur suivi des crédits.

Il n'y a pas de crédits de paiement inscrits pour 2013.

> Hôtel d'entreprise du Martelberg : 0,14 M€

Cette AP est dédiée au financement des travaux de construction de l'hôtel d'entreprise du Martelberg à Saverne.

Il n'y a pas de crédits de paiement inscrits pour 2013.

> Zone d'Activité Communale (ZAC) de Gundershoffen : 1,67 M€

Cette AP est créée afin de pouvoir attribuer une avance remboursable pour la création de la Zone d'Activité Communale de Gundershoffen. Les travaux démarreront en septembre 2013 et devraient s'achever en septembre 2014.

Il n'y a pas de crédits de paiement inscrits pour 2013.

> Zone d'Activité Intercommunale (ZAI) d'Obernai : 1,53 M€

Cette AP est créée afin de pouvoir attribuer une avance remboursable pour la création du Parc d'Activité Economique Intercommunal d'Obernai. Les travaux démarreront en juin 2013 et devraient s'achever en juin 2014.

0,765 M€ de crédits de paiement sont inscrits pour 2013.

> Zone d'Activité Intercommunale (ZAI) de Woerth : 0,8 M€

Cette AP est créée afin de pouvoir attribuer une avance remboursable pour la création de la Zone d'Activité Intercommunale de Woerth. Les travaux démarreront en septembre 2013 et devraient s'achever en septembre 2014.

0,38 M€ de crédits de paiement sont inscrits pour 2013.

> Reconversion des friches industrielles : 0,557 M€

Cette AP est créée afin de recueillir les crédits à la reconversion des friches industrielles qui étaient jusque-là traités en reports. Le passage à la gestion en AP/CP permet un meilleur phasage et un meilleur suivi des crédits.

0,12 M€ de crédits de paiement sont inscrits pour 2013.

> Restructuration du collège de Chatenois : 2 M€

Cette AP est dédiée à la restructuration du collège de Chatenois dans le cadre du programme pluriannuel de maintenance.

Il n'y a pas de crédits de paiement inscrits pour 2013.

> Subventions d'investissement aux collèges privés : 1,23 M€

Cette AP est créée afin de recueillir les crédits des subventions d'investissement aux collèges privés qui étaient jusque-là traités en report. Le passage à la gestion en AP/CP permet un meilleur phasage et un meilleur suivi des crédits.

0,65 M€ de crédits de paiement sont inscrits pour 2013.

> Espace culturel d'Entzheim : 0,054 M€

Cette AP est dédiée au financement des travaux de construction d'un espace culturel à Entzheim, inscrit au contrat de territoire de l'agglomération strasbourgeoise 2009-2014. 0,039 M€ de crédits de paiement sont inscrits pour 2013.

> Réaménagement du relais de Villé : 0,668 M€

Cette AP est dédiée au financement des travaux de réaménagement de la médiathèque de Villé. Il n'y a pas de crédits de paiement inscrits pour 2013.

> Eglise évangélique méthodiste de Strasbourg : 0,102 M€

Cette AP est dédiée au financement des travaux de mise aux normes du temple. Les travaux sont en cours.

0,051 M€ de crédits de paiement sont inscrits pour 2013.

> Eglise de Friesenheim: 0,074 M€

Cette AP est dédiée au financement des travaux de ravalement de façades des trois églises du pèlerinage de Notre-Dame Neunkirch, opérations inscrites au contrat de territoire de Benfeld-Rhin 2010-2015. Les travaux sont terminés.

0,05 M€ de crédits de paiement sont inscrits pour 2013.

> Eglise d'Offendorf: 0,087 M€

Cette AP est dédiée au financement des travaux de réhabilitation extérieure de l'église catholique d'Offendorf, inscrit au contrat de territoire Espace-Rhénan Gambsheim-Kilstett 2011-2016. Les travaux ont débuté en juillet 2012 et sont à présent terminés. 0,05 M€ de crédits de paiement sont inscrits pour 2013.

> Eglise simultanée de Wangen : 0,102 M€

Cette AP est dédiée au financement des travaux de réhabilitation extérieure de l'édifice, inscrit au contrat de territoire de la Porte du Vignoble 2010-2015. Les travaux sont terminés depuis fin 2012.

0,082 M€ de crédits de paiement sont inscrits pour 2013.

> Le Centre d'Interprétation du Patrimoine de Marmoutier: 0,509 M€

Cette AP est dédiée au financement des travaux du Centre d'Interprétation du Patrimoine de Marmoutier, inscrit au contrat de territoire 2010-2015 du Pays de Marmoutier. Les travaux devraient débuter au second semestre 2013.

Il n'y a pas de crédits de paiement inscrits pour 2013.

> Complexe sportif de Schirrhein-Schirrhoffen: 0,590 M€

Cette AP est dédiée au financement des travaux d'extension du complexe sportif de Schirrhein-Schirrhoffen, inscrit au contrat de territoire de Bischwiller 2010-2015. Les travaux ont démarré en février 2013 et devraient s'achever en septembre 2014. 0,15 M€ de crédits de paiement sont inscrits pour 2013.

> Piscine de plein air de Pfaffenhoffen : 0,254 M€

Cette AP est dédiée au financement des travaux de construction d'une nouvelle piscine de plein air de Pfaffenhoffen, opération inscrite au contrat de territoire de Niederbronn - Val de Moder 2008-2013. Les travaux vont démarrer au second semestre 2013 et doivent s'achever en mai 2014.

0,15 M€ de crédits de paiement sont inscrits pour 2013.

- > Aménagement d'un terrain en gazon synthétique à Schirrhein : 0,25 M€ Cette AP est dédiée au financement de l'aménagement d'un terrain en gazon synthétique à Schirrhein, inscrit au contrat de territoire de Bischwiller 2010-2015. Les travaux ont démarré au courant du premier semestre 2013 et devraient s'achever en 2014. 0,125 M€ de crédits de paiement sont inscrits pour 2013.
- > Aménagement d'un terrain en gazon synthétique à Wittersheim : 0,27 M€ Cette AP est dédiée au financement de l'aménagement d'un terrain en gazon synthétique à Wittersheim, inscrit au contrat de territoire d'Haguenau 2010-2016. Les travaux débuteront en juillet 2013.
- 0,1 M€ de crédits de paiement sont inscrits pour 2013.
- > Réhabilitation et extension de la salle polyvalente d'Eschbach : 0,57 M€ Cette AP est dédiée au financement des travaux de réhabilitation et d'extension de la salle polyvalente d'Eschbach, projet inscrit au contrat de terrtoire de Sauer Pechelbronn 2011-2016. Les travaux ont démarré en avril 2013 et devraient s'achever fin 2014. 0,17 M€ de crédits de paiement sont inscrits pour 2013.
- > Carte scolaire : 0,05 M€

Cette AP est dédiée à l'acquisition d'un outil prospectif performant pour gérer la carte scolaire. 0,03 M€ de crédits de paiement sont inscrits pour 2013.

2. Les AP abondées:

Un certain nombre d'AP d'un montant global de 45,48 M€, ouvertes sur les exercices précédents, sont proposées en augmentation à hauteur de 14,28 M€, conformément aux éléments détaillés en annexe.

Les montants les plus significatifs concernent :

> RD 45 Déviation Wolfisheim et Oberschaeffolsheim : + 1 M \in

Cette augmentation est nécessaire pour couvrir les révisions de prix et permettre l'engagement de travaux annexes et d'aménagements paysagers.

Il n'y a pas de crédits de paiement nouveaux inscrits pour 2013.

> RD 1083 Déviation Fegersheim : + 2 M€

Cette augmentation est destinée à permettre l'engagement des travaux de maîtrise d'œuvre.

Il n'y a pas de crédits de paiement nouveaux inscrits pour 2013.

> Casernes de gendarmerie : + 1,7 M€

Cette AP est abondée pour permettre le financement de travaux de construction de la future caserne de gendarmerie de Wolfisheim. Les travaux démarreront prochainement ; leur durée prévisionnelle est de 15 mois.

Il n'y a pas de crédits de paiement nouveaux inscrits pour 2013.

> Collège de Benfeld : + 1,7 M€

Cette augmentation est destinée à permettre l'engagement de l'APD suite à sa validation le 5 novembre 2012. Cette augmentation est aussi due à l'actualisation des prix du marché. Il n'y a pas de crédits de paiement nouveaux inscrits pour 2013.

> Construction et rénovation EHPAD 2013 : + 2,3 M€

Cette AP 2013 est abondée pour permettre le financement de quatre projets en EHPAD : la 2ème tranche de Soultz-sous-Forêts, la création de 12 lits temporaires Alzheimer à Lingolsheim, la rénovation de l'EHPAD St Joseph à Niederbronn (93 lits) et d'un pavillon au centre hospitalier départemental à Bischwiller (76 lits). Les travaux devraient s'échelonner de 2013 à début 2016. L'augmentation de l'AP est compensée en partie par la diminution de l'AP 2012.

0,3 M€ de crédits de paiement sont inscrits pour 2013.

> UTAMS: + 2,6 M€

Cette augmentation est destinée à financer l'extension de l'UTAMS de Saverne ainsi que la séparation des réseaux de chauffage entre la salle polyvalente de la commune de Schirmeck et le CMS.

Il n'y a pas de crédits de paiement nouveaux inscrits pour 2013.

3. Les AP diminuées :

Des AP d'un montant global de 17,22 M€ font l'objet d'une diminution d'un montant de 3,21 M€.

Les diminutions majeures se détaillent comme suit :

> CTAS Modes de garde : -0,396 M€

Cette AP est diminuée au regard des besoins de financement constatés.

> Mode de garde petite enfance : -0,418 M€

Cette AP est diminuée au regard des besoins de financement constatés.

> Rénovation Maison d'enfant à caractère social : -0,154 M€ Cette AP est diminuée au regard des besoins de financement constatés.

> Construction et rénovation EHPAD 2012 : -1,25 M€ Cette AP est diminuée au regard des besoins de financement constatés. Les crédits de paiement 2013 sont diminués de 0,3 M€.

> Rénovation EHPAD Grafenbourg : - 0,299 M€

Cette AP est diminuée au regard des besoins de financement constatés.

Les AP ci-dessous sont toutes diminuées en vue d'une clôture au CA 2013 :

> Création Multi accueil Cronenbourg : - 0,66 M€

Cette AP est diminuée en vue de clôture. L'ensemble des opérations du CTAS ont été regroupées dans une même AP. Cette AP n'a donc plus de raison d'être.

4. Les AE nouvelles:

Les AE nouvelles représentent un engagement total d'un montant de 2 M€. Il n'y a pas de crédits de paiement inscrits pour 2013.

> Maintenance courante des collèges publics : 2 M€

Cette AE est créée afin de recueillir les crédits à la maintenance courante des collèges publics qui étaient jusque-là traités en reports. Le passage à la gestion en AE/CP permet un meilleur phasage et un meilleur suivi des crédits.

Il n'y a pas de crédits de paiement inscrits pour 2013.

5. Les AE abondées :

> Exposition « Innovation pour l'Autonomie » : une AE d'un montant de 1,02 M€, ouverte sur les exercices précédents, est proposée en augmentation à hauteur de 0,01 M€.

Il s'agit de l'augmentation de la contribution du Département à l'ADEC pour permettre le financement de la mise en place de l'exposition « innovation pour l'autonomie » en octobre/novembre 2013. Cette action s'inscrit dans le cadre des missions confiées par le Département à l'ADEC sur la démarche TIC-Santé.

6. Les AE diminuées :

> Enseignement supérieur : une AE d'un montant de 0,685 M€ fait l'objet d'une diminution d'un montant de 0,192 M€.

Une partie des dépenses financées sur cette AP sera désormais traitée en marché public et relèvera donc d'une autre enveloppe.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Sur proposition de la commission des finances et des affaires générales, le Conseil Général approuve les créations, augmentations et diminutions d'AP et d'AE, conformément aux tableaux annexés, ainsi que les échéanciers de CP sur la période 2013-2016 de l'ensemble des AP et AE tels que figurant à l'annexe du projet de BS-DM1.

Strasbourg, le 03/06/13

Le Président,

Guy-Dominique KENNEL